

Délibération 2023-081

SEANCE DU 31 OCTOBRE 2023

Date de la convocation : mercredi 25 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de conseillers votants : 13

L'an deux mil vingt-trois, le mardi trente-et-un octobre, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, RIES Stéphanie, ROUXEL Dominique, SOURD Annie, BURNEL Sébastien, OHEIX Yoann, DUPONT Joël, VASSELIN Denise.

Pouvoirs : HAIRON Josiane (pouvoir à HAVARD Georges), BEHELLE Anthony (pouvoir à BRIENS Eric).

Excusés : GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, MAUGER Sylvie, LELANDAIS Guillaume, LELUBEZ Marlène, TRAVERT Dominique.

Secrétaire de séance : BURNEL Sébastien

Objet : REHABILITATION COMPLEXE SPORTIF «JEAN TARDIF » - AVENANTS MARCHES

Monsieur le Maire présente l'avancement des travaux de réhabilitation et d'extension du complexe sportif « Jean Tardif » et fait part des modifications suivantes :

- Lot n° 1 – Terrassement, assainissement – entreprise Godefroy-Mourocq – avenant n° 3
 - Modification parking pour un montant de 4 776.99 € HT
- Lot n° 9 – plomberie, sanitaires – entreprise Tabarin-Entzmann – avenant n° 2
 - Remise en état complémentaire de l'ensemble des appareils sanitaires pour un montant de 640.20 € HT
- Lot n° 8 – menuiseries intérieures, plâtrerie – entreprise Orquin – avenant n° 2
 - Fabrication et mise en place d'une lisse pour un montant de 1 645.00 € HT
 - Fourniture de bloc-porte pour local technique pour un montant de 710.00 € HT
 - Modification plafond entrée principale pour un montant de 1 392.27 € HT
 - Fabrication et pose d'une lisse dans l'entrée pour un montant de 569.25 € HTsoit un montant total de 4 316.52 € HT

- Lot n° 13 – peinture, revêtements de sols souples – entreprise RD Peinture – avenant n° 1
 - Suppression peinture sur OSB pour un montant de – 1 149.20 € HT
 - Dépose revêtement souple salle de spécialités pour un montant de 1 354.36 € HT
 - Fourniture de 3 tapis d'entrée pour un montant de 435.00 € HT
 - Mise en peinture bancs et cimaises vestiaires pour 2 400.00 €
 - Fourniture et pose de couvre joints pour un montant de 450.00 € HTSoit un montant total de 3 490.16 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Donne son accord aux modifications de travaux ci-dessous,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les avenants à passer avec les entreprises Godefroy-Mourocq, Orquin, Tabarin-Entzmann et RD Peinture et à régler les frais correspondants.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS